

**Service : Développement Extra-Aéronautique**

Nos réf. : 2015-402/RF/EB

Dossier suivi par : Rode FRANTZ

Tél. : 04 67 20 85 74

Fax : 04 67 20 85 88

Mél : r.frantz@montpellier.aeroport.fr

**Monsieur le Président de l'Autorité
environnementale**Ministère de l'écologie, du développement
durable et de l'énergieConseil Général de l'Environnement et du
Développement Durable (CGEDD)

Autorité environnementale

Tour Séquoïa

92055 La Défense CEDEX

Montpellier, le 29 avril 2015

LRAR n° : 1A 110 993 7618 1**Affaire suivie par : Thierry Carriol****Objet : Recours gracieux**

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 9 mars 2015, vous nous avez adressé un courrier m'indiquant la nécessité de réaliser une étude d'impact dans le cadre du projet « Entrée Aéroport Logistique », sur la plateforme aéroportuaire de Montpellier Méditerranée, située sur la commune de Mauguio.

Le projet consiste à restructurer l'entrée de l'Aéroport logistique de l'aéroport de Montpellier Méditerranée par l'aménagement de lots destinés à accueillir des locaux d'activités et des entrepôts de petites capacités. Ce projet porte principalement sur le réaménagement et la viabilisation de 5 lots destinés à des locaux d'activité tertiaire et entrepôts de petites capacités en lieu et place d'entrepôts agricoles (occupés par l'INRA jusqu'en 2012) qui feront l'objet de démolitions.

Il s'avère que je ne partage pas entièrement votre position pour les raisons suivantes :

Votre avis mets en avant que les effets cumulés ci-dessous avec le projet de plateforme logistique porté par Thalium – aéroport de Montpellier :

- augmentation du trafic sur de voiries de desserte faiblement dimensionnées ;
- artificialisation des sols et particulièrement sur les eaux ;
- consommation d'espaces naturels ;

N'ont pas été considérés dans leur étude et dans notre argumentaire.

En effet, nous avons déposé le présent cas-par-cas le 3 février 2015 et l'avis de l'Autorité Environnementale concernant le projet de plateforme logistique (Thalium) – aéroport de Montpellier a

AÉROPORT MONTPELLIER MÉDITERRANÉE

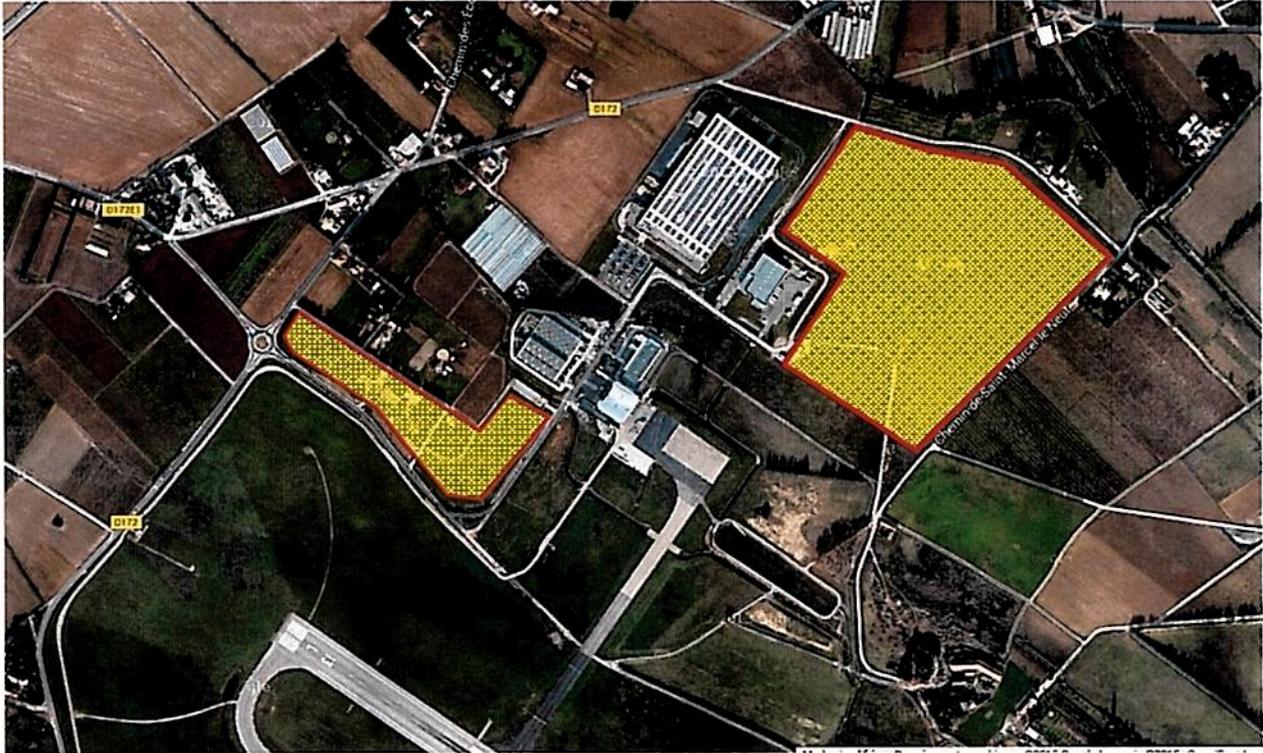
CS10001 - 34137 Mauguio Cedex - Tél. 04 67 20 85 00 - Fax. 04 67 20 65 32 - www.montpellier.aeroport.fr

S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital Social de 148 000 € - RCS Montpellier B 508 364 155. APE 5223Z

été publié le 11 février 2015. Par conséquent nous ne pouvons pas prendre en considération vos remarques concernant l'étude précitée.

Notre projet d'aménagement de 4,4 hectares est déconnecté du projet de plateforme logistique – aéroport de Montpellier, ce dernier étant d'envergure plus importante puisque la plateforme logistique s'étend sur 17,5 hectares et se situe à plus de 500 mètres. Par ailleurs, la SA AMM n'en est pas le pétitionnaire.

Localisation des deux projets :



Néanmoins, vous trouverez ci-dessous une note complémentaire à notre étude.

- **Concernant augmentation du trafic sur de voiries de desserte faiblement dimensionnées :**

La desserte du site du projet est possible grâce à la route départementale 172 et le réseau de desserte locale. D'une manière générale, le fonctionnement actuel est satisfaisant mais l'axe est en limite de saturation et des ralentissements et bouchons se forment à la moindre difficulté ou manifestation.

Des difficultés sont rencontrées sur les échangeurs Pérols/Mauguio et sur l'échangeur avec la RD89. Actuellement, deux alternatives sont possibles pour accéder à la zone de fret :

- la première (trajet blanc) consiste à rejoindre la zone de fret par la RD189. Cet accès implique la traversée du hameau de Vauguières et comporte des dangers sur une portion d'environ 150/200m. Cette route départementale n'est pas adaptée au transit de poids-lourds qui passent très près des habitations.
- le second (trajet bleu) consiste à rejoindre la zone de fret par la RD172.

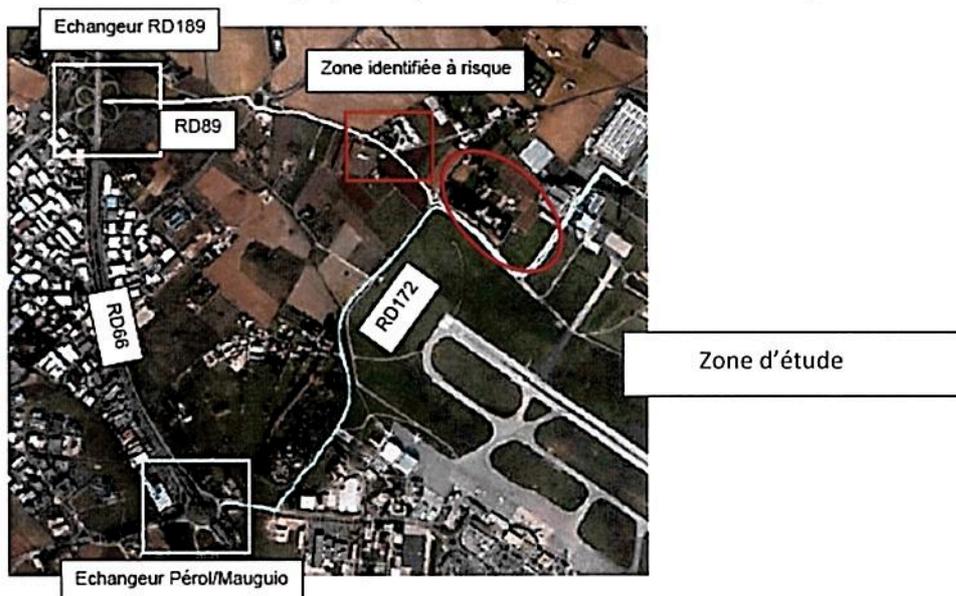


Figure 1 : Trafic existant sur les routes d'accès au projet

Les déplacements au sein de la zone se feront à partir de la voie centrale à double sens. Chaque bâtiment sera desservi par des accès depuis cette voie centrale. Cette augmentation du trafic de la zone est modérée et répartie tout au long de la journée.

Le réseau viaire permettant la desserte de la plateforme logistique va donc subir un accroissement du nombre de véhicules (poids-lourds et véhicules légers) en circulation. Cette augmentation peut conduire à une saturation des réseaux et entraîner une gêne pour les riverains et les usagers de l'aéroport.

Le trafic généré par le projet, sur la RD172 au nord des pistes de l'aéroport dans le sens Sud-Nord représente 20% du trafic existant.

A noter, qu'une étude prospective d'aménagements sur la RD66 entre l'A9 et la RD21 et pilotée par le CG 34 est en cours de réalisation. Elle a été lancée afin d'effectuer un bilan sur le devenir de la RD 66 et d'apporter des réponses aux sollicitations des différentes collectivités et sociétés, désirant développer l'offre de services aux abords de la RD 66. Elle est cofinancée par les communautés d'Agglomération de Montpellier, du Pays de l'Or, ainsi que la Société Aéroport de Montpellier Méditerranée.

Elle a pour but d'anticiper les modifications de flux engendrés par les multiples aménagements prévus par les différents porteurs de projets (Gare Odysseum, ZAC de l'Aéroport, ZAC des Portes de l'Aéroport, Zone d'Aménagement Aérospatial...).

Il est proposé de réaliser un barreau de liaison entre la RD172 et la RD 189. Deux propositions d'aménagement peuvent être faites pour améliorer la desserte du projet de création de la plateforme logistique :

- amélioration du tronçon de route à problème (traversée du hameau de Vauguières),
- création d'une nouvelle voie d'accès qui permettrait de rejoindre la RD189 directement depuis l'A9.

- **Concernant l'artificialisation des sols : le projet se situe sur une friche « industrielle » déjà fortement artificialisée par des entrepôts désaffectés.**



❖ **Caractéristiques sommaires du réseau pluvial projeté et des exutoires**

Le réseau pluvial (fossé et conduites enterrées) se situe le long de la nouvelle voirie. Les raccordements au réseau pluvial de tous les lots seront créés à partir de ce réseau. Il s'agit de la solution de raccordement la plus simple, qui correspond à la topographie du site.

Un branchement pluvial pour la future parcelle n°1 sera raccordé sur le réseau en PVC pluvial Ø600 existant, situé en accotement de la route du Fret. Les autres lots seront raccordés directement au fossé existant.

❖ **Caractéristiques sommaires des ouvrages de rétention**

Il n'existe à ce jour aucun dispositif de rétention pour le secteur. L'impact quantitatif du projet sur le milieu récepteur (Etang de l'Or) étant très faible à nul, le maître d'ouvrage souhaiterait s'affranchir dans réaliser un.

❖ **Caractéristiques sommaires du traitement**

Si la sensibilité du milieu récepteur est faible d'un aspect quantitatif, elle est forte d'un aspect qualitatif. Actuellement, en aval de la zone de projet, sur le réseau pluvial actuel se trouve un ouvrage siphoné permettant de contenir les hydrocarbures.

Dans la situation projetée, la mise en place d'un prétraitement (à la parcelle séparateur d'hydrocarbure à minima) sera nécessaire avant chaque raccordement au réseau pluvial.

Ce traitement à la parcelle assurera un prétraitement spécifique en fonction de l'activité en place.

- **Concernant la consommation d'espaces naturels - Argument faune-flore**

Une prospection ornithologique a été effectuée la journée du 24 avril 2015 par Karline MARTORELL, spécialisée en ornithologie méditerranéenne.

L'ornithologue a parcouru la zone d'étude stricte en période printanière, période globalement favorable à la détection des espèces en cours de reproduction et en particulier pour l'espèce ciblée : l'Outarde canepetière. Mais la période n'a pas été propice à la détection des groupes d'Outarde pouvant utiliser la zone d'étude lors de leurs rassemblements hivernaux ou post-nuptiaux.

Ce périmètre correspond à la zone d'étude minimale. Les oiseaux étant des animaux à grande mobilité, la zone d'étude a été élargie pour englober les parcelles adjacentes. Ceci a permis de mieux analyser l'importance de la zone d'étude, parcelle à caractéristique naturelle, en la resituant dans un complexe d'habitats.

Lors de ce passage, l'expert a également procédé à une évaluation des potentialités de présence d'espèces à enjeu local de conservation et/ou à statut réglementaire. Cette évaluation a été appuyée par l'analyse des habitats présents et des données bibliographiques.

La zone d'étude se situe dans le secteur méditerranéen du Languedoc au sein de la région naturelle de la Plaine de Mauguio-Lunel, située entre la région des Garrigues et la Méditerranée. Elle est entièrement incluse dans les limites de la commune de Mauguio (34), au niveau d'une ancienne plaine agricole, aujourd'hui en grande partie urbanisée, au nord-est du village de Pérols, jouxtant les installations aéroportuaires. Le paysage, dont l'altitude varie peu (de 3 à 5 m), est constitué par un ancien agrosystème en déprise dont l'essentiel de l'espace est partagé entre friches et infrastructures urbaines.

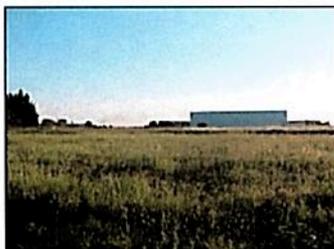
La zone d'étude est située dans l'enceinte de l'aéroport de Montpellier sur des parcelles actuellement non construites. La végétation présente est donc essentiellement liée aux pratiques culturales.

Plus exactement, l'est de la zone d'étude est constitué d'une friche et l'ouest d'une zone anthropisée : alternance d'entrepôts désaffectés, de parking et de haies arborées.

Aux alentours, on note la piste de l'aéroport au sud et la zone de fret au nord.



Secteur ouest anthropisé (entrepôts désaffectés)
K. MARTORELL, 24/04/2015, Mauguio (34)



Friche sur la partie est
K. MARTORELL, 24/04/2015, Mauguio (34)



Haie arborée au centre
K. MARTORELL, 24/04/2015, Mauguio (34)



Route longeant la zone d'étude au sud
K. MARTORELL, 24/04/2015, Mauguio (34)

Lors de la prospection, nous avons observé un total de 25 espèces, dont une à enjeu local de conservation fort : l'Outarde canepetière, une espèce à enjeu modéré : le Coucou-geai et 8 espèces à faible enjeu.

Des individus d'Outarde canepetière étaient bien présents dans le secteur, mais non observés au sein de la zone d'étude stricte.

Illustration	Espèce	Présence zone d'étude stricte	Présence aux abords de la zone d'étude	Statut réglementaire	Enjeu local de conservation
	Outarde canepetière (<i>Tetrao tetrao</i>)	Potentielle	Avérée, plusieurs mâles chanteurs	PN3, DO1, BE2	Fort
	Coucou-geai (<i>Clamator glandarius</i>)	Potentielle au niveau des haies	Avérée	PN3, BE2	Modéré
	Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	Potentielle	Avérée	PN3, BE3	Faible
Pas d'image disponible	Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)	Absent	Avéré en vol	PN3, BO2, BE2	Faible
	Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	Absent	Avéré en vol	PN3, BE3	Faible
	Bruant proyer (<i>Emberiza calandra</i>)	Avérée	Avérée	PN3, BE3	Faible

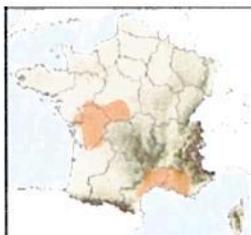
Illustration	Espèce	Présence zone d'étude stricte	Présence aux abords de la zone d'étude	Statut réglementaire	Enjeu local de conservation
	Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>)		Avérée	PN3, BE3	Faible
	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Potentielle en chasse	Avérée en chasse	PN3, DO1, BO2, BE2	Faible
Pas d'image disponible	Epervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	Potentielle en chasse	Avérée en chasse	PN3, BO2, BE2	Faible
	Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)	Absent	Avérée	C, BE3	Faible

L'espèce à fort enjeu de conservation, ciblée en particulier lors de cet inventaire, est présentée sous forme de monographie :



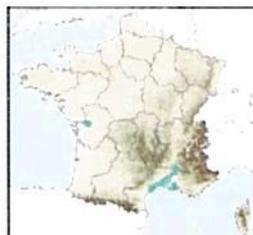
Outarde canepetière

O. EYRAUD, 04/05/2007, Vinon-sur-Verdon (83)



Aire de reproduction française

Source : DUBOIS et al., 2008



Aire d'hivernage française

Source : DUBOIS et al., 2008

Effectifs et tendance Europe (nicheur)	Effectifs et tendance France		Effectifs et tendance LR		
	Nicheur	Hivernant	Nicheur	Hivernant	Migrateur
110 000-280 000 i	1 677-1 875 mâles	X	634 mâles	X	X
↘	↗	?	↗	?	?

c = couple, X = présence, ↘ = forte diminution ou effectif très faible, (↔) = incertitude dans l'évaluation, ↔ = stabilité, ↗ = augmentation, ? = non évalué.

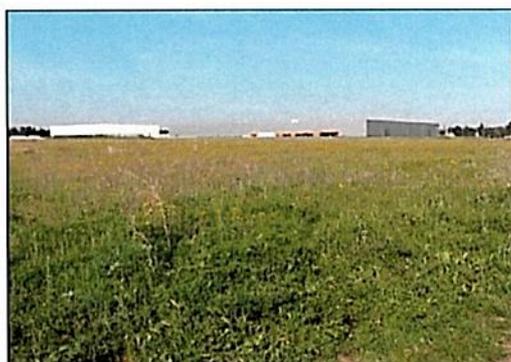
❖ **Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), PN3, DO1, BE2**

La carte 5 montre les contacts établis avec cette espèce lors de la journée du 24 avril 2015. Lors de cet unique passage de l'ornithologue, aucun individu n'a pas été observé au sein de la zone d'étude stricte. On note que la parcelle qui est présente sur sa partie Est était couverte par une végétation haute et dense. La végétation y semblait par ailleurs assez homogène structurellement.

Une quinzaine de contacts a été établie autour de la zone d'étude stricte, principalement avec des mâles chanteurs, ce qui est cohérent avec la date d'inventaire. Environ trois mâles étaient présents dans les pelouses au nord de la piste de l'aéroport. Deux mâles étaient également présents dans une parcelle de luzerne à l'est du secteur.

Des femelles ont aussi été contactées dans les friches au nord de la zone de fret (deux ont décollé et une est venue se poser).

Ceci vient confirmer la reproduction très probable de l'espèce dans les parcelles aux alentours de la zone d'étude.



Friche au nord de la zone de fret, accueillant plusieurs mâles et femelles de l'espèce et propice à sa reproduction
K. MARTORELL, 24/04/2015, Mauguio (34)



Mâle en parade nuptiale dans une parcelle de luzerne de faible hauteur
K. MARTORELL, 24/04/2015, Mauguio (34)

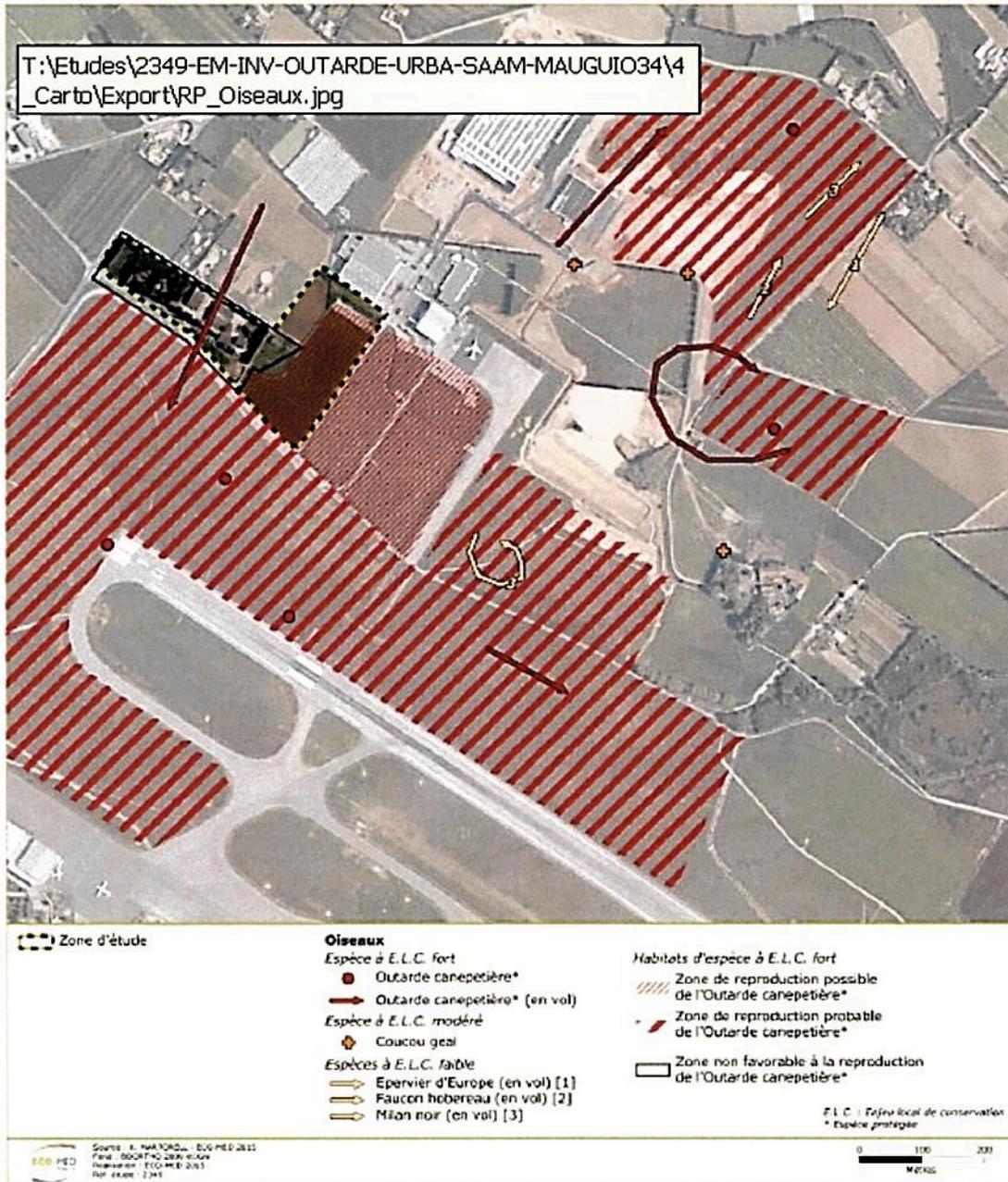
Quant à la zone d'étude en elle-même, seule sa partie Est est potentiellement favorable à l'espèce. L'absence d'observation le jour de l'inventaire ne permet pas de conclure quant à son utilisation par l'espèce ou non en période de reproduction. A priori, elle est peu favorable aux mâles pour l'expression de leur parade car la végétation y était trop haute. Par contre, si son assolement n'est pas modifié dans les semaines à venir, on peut penser qu'elle puisse accueillir des femelles car la structure de la végétation est favorable pour la dissimulation du nid.

On notera cependant que la route qui longe l'extrémité Est de la zone d'étude est très fréquentée par les véhicules, ce qui apporte une limite à l'utilisation de la parcelle par les individus, tout du moins aux abords de la route.

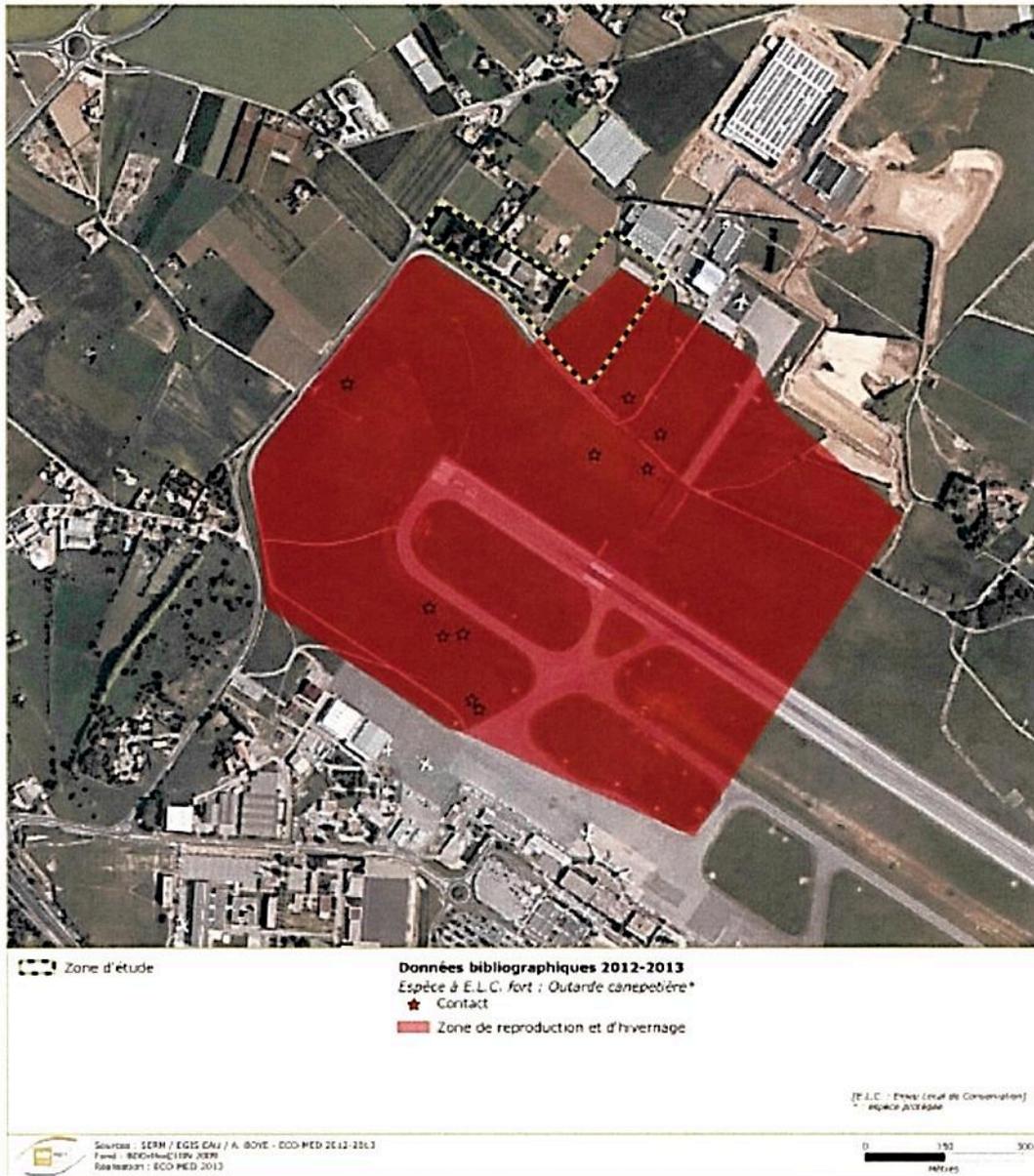
De même, cette parcelle peut être exploitée par des rassemblements hors période de reproduction.

Une étude menée par ECO-MED en 2013 sur ce même secteur nous apporte quelques éléments complémentaires sur cette espèce. Les résultats des investigations menées au printemps pour l'Outarde sont présentés sur la carte 7. On constate qu'un contact avait été établi avec un individu sur la parcelle continue à notre zone d'étude mais pas au sein de cette dernière. Enfin, sur une cartographie transmise par la LPO Hérault (cf. figure 2), la zone d'étude n'est pas incluse dans un secteur d'hivernage et ne présente pas de contact avec l'espèce. On rappellera par ailleurs que la partie Est est incluse dans la ZNIEFF « Aéroport de Montpellier-Fréjorgues », désignée pour sa population d'Outarde.

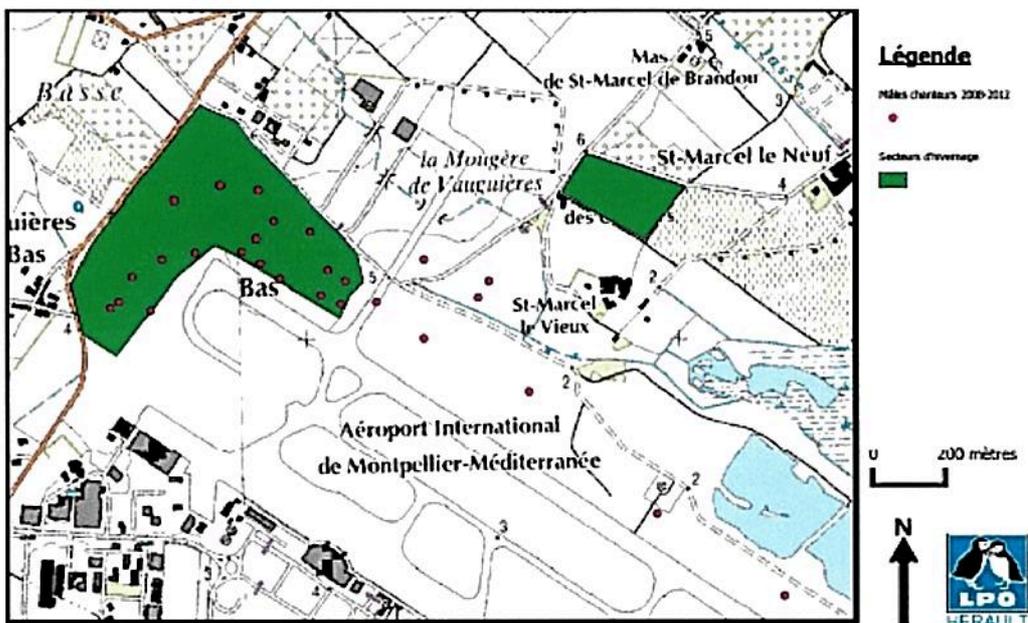
En conclusion, on estime que la zone d'étude est à proximité d'un complexe d'habitats exploités par l'espèce aussi bien en période de reproduction que d'hivernage. De par sa position excentrée et l'absence d'observation avérée au sein même de son périmètre, nous ne pouvons conclure sur son utilisation par l'espèce. De par ses caractéristiques, elle présente un habitat « favorable » pour l'espèce.



Carte 6 : Enjeux ornithologiques observés sur le secteur d'étude et qualification des habitats d'espèce pour l'Outarde canepetière



Carte 7 : Données sur l'Outarde dans le secteur d'étude (source ECO-MED)



Réalisation : LPO Hérault
Fonds de carte : IGN BDSCAN 2009

Figure 2 : Répartition des mâles chanteurs et des hivernants d'Outarde canepetière (Source : LPO Hérault)

Enfin, au niveau des activités humaines, ce projet permettra d'entraîner une augmentation de l'activité locale et de faire du secteur de l'aéroport un pôle économique dynamique.

Compte tenu de ces rappels et de ces observations, je me permets de vous demander de réviser votre décision concernant la nécessité de réaliser une étude d'impact pour ce projet de viabilisation de lot.

Je me tiens à votre disposition pour tout entretien que vous voudrez bien m'accorder dans l'espoir de parvenir à un accord et d'éviter ainsi toute procédure contentieuse par la suite.

Vous remerciant de l'attention portée à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Emmanuel BREHMER
Président du Directoire